

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2023-02

Nature de l'acte : 7.1 - Décisions budgétaires

Conseillers municipaux

En exercice: 10

Présents: 10

Votants: 9

Le 29/03/2023 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 22/03/2023, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

<u>Présents</u>: CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration:

Absent représenté :

Secrétaire de séance : MAIRE Lucien

02 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Compte administratif 2022

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, quitte la salle des délibérations lors du vote afin de ne pas prendre part au vote.

Monsieur Lucien MAIRE, 1er Adjoint au Maire, rend compte de l'exécution du budget de la commune pour l'année 2022 ainsi que des restes à réaliser.

Conformément à l'instruction M14, le Conseil Municipal doit procéder à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022.

Le Compte Administratif laisse apparaître pour l'exercice 2022, un résultat cumulé de fonctionnement excédentaire d'un montant de 221 142,14 € et un résultat cumulé d'investissement excédentaire d'un montant de 148 432,95 €.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2312 –1 et suivants, R.2312–1 et suivants,

DECIDE:

D'approuver le compte administratif 2022

Section d'investiss	ement	
Résultat antérieur reporté (Année 2021)		43 678,77 €
Dépenses 2022		429 102,88 €
Recettes 2022		533 857,06 €
Résultat de l'exercice 2022 (hors RAR 2022)	Excédent	104 754,18 €
Résultat cumulé fin 2022	Excédent	148 432,95 €
Section de fonction	nement	
Résultat antérieur reporté (Année 2021)		115 950,00 €
Résultat 2021 affecté en investissement		316 535,65 €
Dépenses 2022	l.	555 320,57 €
Recettes 2022		660 512,71 €
Résultat de l'exercice 2022	Excédent	105 192,14 €
Résultat cumulé fin 2022	Excédent	221 142,14 €
Résultat global à la clôture de 2022		369 575,09 €
Restes à Réaliser (R.A.R.)	
Dépenses 2022		173 128,24 €
Recettes 2022		199 354,91 €

Les signatures suivent au registre

Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

∑ Télétransmis le 14/04/2023

☑ Certifiée exécutoire le 14/04/2023

Le Maire

Pascal COURTOIS

Le Maire,

WALL AND A CAME AND A

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2023-02

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST

ASCL_2_2023-04-14T08-48-15.00 (MI244463829)

Identifiant unique de l'acte

001-210100350-20230329-DEL2023-02-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Date de décision :

29/03/2023



Nature de l'acte :

Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte:

DOCBUDG-21010035000011-001024-

Multicanal: Non

CA-2022-04042023.XML

Pièces jointes :

DEL 2023-02 - vote du

compte administratif 2022.PDF

Type PJ: 70_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

PJ-DEL 2023-02 - page signatures CA 2022.PDF

Type PJ: 99_SE - Fichier de signature électronique



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 14/04/23 à 08:48 Date 14/04/23 à 08:48 Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 14/04/23 à 08:55

Par COURTOIS Pascal

